

# Dix mois pour le plan d'urgence

• Plus d'un milliard de DH financé par l'Intérieur

• Priorité à l'éclairage, les carrefours, les espaces verts, les façades...

• Le fonds de travaux de Lydec épaulera l'assainissement

LE plan d'urgence de Casablanca prend enfin forme. Après plusieurs semaines de suspense, les autorités de la ville viennent de dévoiler les grandes lignes et surtout les financements de ce programme de mise à niveau de Casablanca. Ce dispositif vient, rappelons-le, suite au discours royal du 11 octobre 2013, fustigeant la gouvernance des élus de la ville.

A l'étudier de près, c'est un véritable Plan Marshal avec un budget global de 1,1 milliard de DH. «C'est l'enveloppe dérogée par le ministère de l'Intérieur pour cette année, dont 150 millions de DH en cours d'exécution», a déclaré Mohammed Sajid, maire de Casablanca, qui a été l'invité du Club de L'Economiste. Et pour mettre en œuvre ce programme, il a fallu la contribution des autorités de tutelle, car «ce plan nécessite des montants colossaux qui vont au-delà des moyens de la ville», explique Sajid.

L'enveloppe consacrée à ce plan a finalement été revue à la hausse. Le budget retenu est en effet supérieur au montant initial de 560 millions de DH, annoncé le 11



Selon Sajid, l'objectif du plan d'urgence est de «prioriser» des actions rapides à réaliser sans études techniques au préalable et avec effet immédiat sur la population (Ph. Jarfi)

décembre dernier (voir notre édition du 12 décembre 2013, www.leconomiste.com).

Après une période consacrée au diagnostic et au recensement des besoins urgents de la ville, il a donc été décidé de «prioriser» des actions rapides à réaliser, sans études au préalable et avec effet immédiat sur la population. Concrètement, la plus grosse part de ce budget (350 millions de DH) sera dédiée à la maintenance des voiries. «Casablanca dispose d'un réseau

de plus de 5.000 km de routes nécessitant des sommes énormes pour l'entretien», tient à préciser le président du Conseil de la ville. Plus de 120 millions de DH supplémentaires seront affectés aux arrondissements également pour la réfection des voiries. Le reste sera consacré à l'acquisition de quelque 200 bus (200 millions de DH), l'éclairage, l'assainissement, les espaces verts, le ravalement de façades... «En somme, ce plan prioritaire sera axé sur des actions de proximité ayant un impact immédiat sur la vie quotidienne des citoyens», poursuit le maire de la ville. Pour optimiser l'adhésion des Casablancais, des actions de sensibilisation sont prévues dans le cadre de ce programme.

Objectif : amener les citoyens à participer à cet effort pour faire de Casablanca un lieu où il fait bon vivre. Pour y arriver, le maire compte réactiver un arrêté municipal obligeant les propriétaires à effectuer un ravalement des façades de façon périodique.

En plus de ce budget, 560 millions de DH, puisés dans le fonds de travaux de Lydec (700 à 800 millions de DH par an), serviront à raccorder certaines zones au ré-

seau de l'assainissement et à l'éclairage public. «L'ensemble de ces opérations sera exécuté en 2014», promet Sajid.

Pour accélérer la cadence des réalisations, le conseil de la ville mettra en place (comme nous l'avions annoncé dans nos précédentes éditions) des sociétés de développement local (SDL). Elles seront chargées de la gestion de la propreté (déchets liquides et solides), du patrimoine, des équipements culturels et sportifs et du fonds de travaux de Lydec.

«La prochaine session du conseil de la ville sera d'ailleurs consacrée à la finalisation des statuts de ces SDL», confie Sajid.

## New look

EN somme, le maire promet un nouveau visage pour la métropole au terme de l'année 2014, notamment avec l'arrivée à terme de plusieurs projets structurants. C'est le cas, à titre d'exemple, de Sindiparc qui ouvrira ses portes comme prévu fin 2014, promet Sajid. La trémie Chimicolor (rond-point Dakar) sera incessamment mise en service. De même, le projet de dépollution de la zone est de Casablanca (Collecteur-Est), dont le coût s'élève à 1,4 milliard de DH, sera opérationnel fin 2014. Le zoo de Ain Sebaâ, qui sera complètement réhabilité en parc de nouvelle génération, sera ouvert au public dans 2 ans, annonce Sajid.

«Nous allons mobiliser une assiette foncière de 10 hectares afin de réaliser un zoo dans les normes avec un budget global de 250 millions de DH», insiste-t-il.

Le projet de la Marina est pour sa part sur les rails et avance à une cadence soutenue. «Les autorisations sont déjà délivrées pour le démarrage des travaux pour le palais des congrès et l'étude de l'aquarium est déjà finalisée», soutient le maire. Quant au tronçon de la corniche allant de la mosquée Hassan II à El Hank, il sera bientôt aménagé dans le cadre du plan d'urgence. □

Ce nouveau mode de gouvernance est de nature à pallier les défaillances de la gestion directe, tout en garantissant la transparence et le suivi de plusieurs secteurs de la ville. Les SDL permettent également de recourir à des moyens de financements supplémentaires, à l'image de ce qui se fait actuellement avec Casa Transports ou Casa Aménagement. □

Aziza EL AFFAS

## Organisation administrative de Casablanca

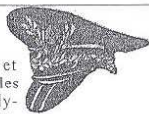
### Organes Elus



• Conseil de la région  
- Examine le budget de la commune à savoir le Conseil de la ville.

#### • Conseil préfectoral:

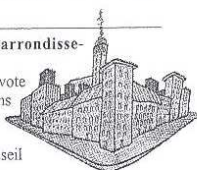
- Réalise et entretient les collèges, lycées, hôpitaux, infrastructures d'intérêt préfectoral...  
- Forme le personnel des collectivités locales et des élus locaux



• Conseil de la ville  
- Coordonne et assure la gestion des projets d'équipement des 16 arrondissements de Casablanca.

#### • Conseil d'arrondissement:

- Examine et vote les propositions d'investissement à soumettre au Conseil de la ville  
- Affecte les crédits qui lui sont attribués et vote des comptes de dépenses sur dotations et administratifs. Programme d'aménagement, d'entretien et de modes de gestion des équipements de l'arrondissement



### Organes nommés

#### • Wali

- Autorise la vente d'immeubles du domaine privé de l'Etat pour la réalisation d'investissement ou en autorise la location  
- Classe les établissements touristiques au niveau de chaque région  
- Prend les actes nécessaires à la réalisation des projets miniers  
- Autorise l'occupation temporaire du domaine forestier  
- Délivre les licences de débit de boissons (1er et 2e catégorie) aux établissements touristiques



#### • Gouverneur

- Applique les lois et règlements. Mais aussi les décisions et directives du pouvoir central.  
- Contrôle l'activité générale des fonctionnaires de l'Etat.  
- Exécute les décisions des assemblées préfectorales  
- Coordonne les activités des services ministériels extérieurs, des offices de mise en valeur et autres établissements publics  
- Assure le contrôle des collectivités locales dans les limites de sa compétence



Qui fait quoi à Casablanca?  
Il y a d'une part les élus communaux qui siègent dans plusieurs conseils: arrondissement, préfecture, région... Puis les autorités qui représentent l'administration centrale. Le ministère de l'Intérieur en l'occurrence.

## Sajid au Club de L'Economiste

# Un gros paquet de mesures prioritaires



• **Voiries, circulation, éclairage, assainissement, sécurité... Le plan de bataille**

• **La totalité des actions finalisées en 2014**

• **Priorité aux chantiers réalisables dans les plus brefs délais**

«**C**ASABLANCA est une grande métropole qui a accusé de nombreux déficits structurels depuis plusieurs décennies». L'héritage est très lourd! Le constat de Mohamed Sajid, président du Conseil de la ville qui a été l'invité du Club de L'Economiste, est sans appel. Au rythme actuel de multiplication des incohérences, de l'exode, de la ruralisation, des constructions tous azimuts... la ville est en train d'étouffer sous la pression démographique.

Pis encore, la région de Casablanca et les banlieues risquent d'exploser à tout moment (Dar Bouazza, Hay Rahma, Bernoussi, Lahraouiyine, Sidi Maârouf...)... avertit le maire. C'est dire les besoins monstrueux en infrastructures lourdes,

pour réduire la dilution des responsabilités et la mauvaise gouvernance. Sauf que le temps presse. Du coup, sans une rapide mise à niveau systémique, la métropole ira fatalement vers l'asphyxie. Cette mise à niveau requiert, selon le maire Sajid, une

administrations concernées. Depuis, il y a eu un travail soutenu de concertations entre les différentes parties pour dégager les grandes priorités et les actions susceptibles d'améliorer rapidement le cadre de vie des Casablancais. C'est à partir de là que le plan d'urgence, qui n'est qu'une partie d'une série d'actions, a été décliné en plusieurs chantiers.

Selon Sajid, les tout premiers diagnostics et concertations de la ville ont identifié des besoins énormes qui nécessitent des fonds colossaux. D'ailleurs, doté d'un budget de près de 2 milliard de DH, le plan d'urgence 2014 ne va répondre que partiellement aux attentes et besoins des Casablancais. Pour mettre le zoom sur le détail de ce plan, L'Economiste a sélectionné (pages 4 et 5) les actions prioritaires programmées cette année. □

A. R.



### Grand stade

**L**E méga-chantier du stade de Casablanca ne fait pas partie du plan d'urgence. En revanche, il reste l'un des gros chantiers structurants de la métropole. Il est porté par le ministère de la Jeunesse et Sports via la Sonarges. Le futur complexe sera basé à Tit Mellil. Les premiers concours d'architecture sur la base du projet initial (site de Sidi Moumen, abandonné pour des raisons de sécurité) ont été concluants. Le 2e concours pour le site de Tit Mellil a été adjugé à des architectes coréens et marocains. Le budget tourne autour de 3 milliards de DH sur une superficie de 60 ha. Pour l'heure, le projet bute sur la composante financière. □

en assainissement, en adduction d'eau et électricité et en moyens financiers pour accélérer la cadence des réalisations. S'y ajoutent les synergies entre les différents intervenants (le ministère de l'Intérieur, la région, la wilaya, le conseil de la ville, les communes et arrondissements...)

mobilisation générale, avec des fonds conséquents pour réaliser les infrastructures qui ont fait défaut depuis des décennies. Et c'est, selon le maire, le discours du Souverain au Parlement (11 octobre 2013) qui a enclenché cette dynamique avec la mobilisation de l'ensemble des

# Sajid au Club de L'Economiste: Un

## ■ Réseaux de voiries

### & circulation: 5.000 km!

Le chantier des voiries et de la circulation accapare la part du lion du plan d'urgence. C'est



d'ailleurs cet indicateur qui devra rendre visible et palpable le changement à brève échéance. A lui seul, le réseau de voiries de Casablanca

dépasse les 5.000 km! L'entretien de ce réseau nécessite un budget colossal qui va au-delà des moyens et du budget de la ville. D'où le recours à des contributions supplémentaires de la part de l'Etat. Le mode opératoire consiste à opter pour les opérations rapides à réaliser et qui ne nécessitent pas d'études techniques particulières. L'enjeu étant de déclencher une opération de mise à niveau rapidement perceptible et fonctionnelle. L'accent sera

mis sur les travaux de réfection des voiries/goudronnage, le réaménagement de certains carrefours, ronds-points giratoires, les trottoirs-asphaltes... A lui seul, le budget de ce chantier tournera autour de 350 millions de DH.

## ■ Ravalement de façades et espaces verts

Parmi les actions qui seront perceptibles dès ce mois-ci, les opérations de ravalements de façades qui seront généralisées à l'ensemble des préfectures, communes et arrondissements. Cette action



s'appuie sur un arrêté municipal qui oblige les propriétaires à procéder de manière périodique au ravalement des devantures. L'arrêté est en ce moment en phase de mise à jour. Il sera publié incessamment pour inciter les pro-

priétaires à entretenir immeubles et maisons. Le constat, selon Sajid, est que l'immobilier de la ville connaît beaucoup de dérapages, des modifications, notamment sur les constructions qui ont un caractère patrimonial (balcons bétonnés, terrasses bâties, fenêtres agrandies...). Des opérations de sensibilisation et d'incitation à la mise à niveau seront enclenchées d'ici peu. Cette action d'embellissement immobilier sera accompagnée par l'entretien, la valorisation et la mise en place d'espaces verts supplémentaires. Un budget global de 200 millions de DH sera débloqué pour rendre plus verte la métropole.

## ■ Nouvelle flotte de bus:

### Un renfort de 200 véhicules

Près de 200 millions de DH seront débloqués pour l'acquisition d'autobus flambant neufs. Soit l'équivalent d'une flotte de 200 bus neufs supplémentaires. Pour débloquer ce budget, il a été décidé de faire contribuer l'ensemble des acteurs de la ville.



C'est-à-dire les conseils élus, le conseil d'arrondissement, Casa Transports, Casa Aménagement, la région de Casablanca, les conseils préfectoraux... Le budget global transitera par le conseil régional compte tenu de la portée régionale de ce mode de transport. A priori, c'est à Casa Transports que reviendra l'opération d'acquisition des nouveaux bus.

## ■ Trémie Chimicolor:

### Livraison ce mois-ci

Ce grand ouvrage de la ville a nécessité 2 ans de travaux avec tout ce que cela a impliqué comme déplacements complexes de réseaux télécoms et d'assainissement. La trémie Dakar devait être opérationnelle fin décembre 2013, puis reportée à fin janvier, mais elle a finalement été retardée compte



tenu des intempéries du mois de janvier et des vacances de l'Aïd Al Mawlid qui ont suspendu momentanément les travaux. Globalement, l'ouvrage trémie est aujourd'hui complètement finalisé, avec les équipements et éclairage installés. Restent les accès et giratoires des deux extrémités (Av des FAR et Med VI). Cette trémie vient en complément des ouvrages du bd Zerkouni. Elle devra assurer la continuité pour fluidifier l'une des rocade les plus sollicitées par les automobilistes.

## ■ Autoroute urbaine: Coup d'accélérateur sur le périph

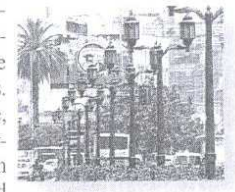
Le périph' des Casablancais fait également partie des gros chantiers que la ville devra livrer incessamment. Un projet de 500 millions de DH. La phase actuelle



consiste à relier les jonctions entre l'autoroute Casa-Rabat et l'accès à la ville. Sur ce chantier précis, la prochaine étape correspond à doter le tronçon urbain d'espaces verts, arbustes, gazon... pour offrir un paysage agréable.

## ■ Eclairage public: Le Fonds de travaux mis à contribution

Parmi les aspects qui seront réalisés par les délégataires des services publics, figurent le volet éclairage public, raccordement



et autres opérations d'assainissement de certaines zones. Sur ce registre, le Comité d'urgence a mené un travail de fond avec Lydec pour débloquer un budget de 560 millions de DH qui devra être exécuté en entier cette année. Ce sont donc les fonds de la gestion déléguée (Fonds délégataire et de travaux) qui financeront ces actions. A terme, et pour plus de souplesse, il est prévu de gérer le Fonds de travaux par une structure spéciale. Ce fonds représente 700 à 800 millions de DH par an.

## ■ Traitement de déchets: Une structure de contrôle dédiée

Vu que les contrats actuels de traitement de déchets arrivent à échéance à la fin de ce mois-ci, de nouveaux protocoles sont en préparation avec un cahier des charges assez strict. La période actuelle



correspond à l'examen des soumissions et les choix ne sont pas encore arrêtés. Les nouveaux délégataires seront connus dès fin février. En principe, les entrants devront être opérationnels le 1er mars. Forte de nouveaux contrats, la ville devra renouveler tout le parc de collecte. L'ensemble des engins et camions actuels ne pourront plus opérer dans 4 à 5 mois. Une période transitoire pour acquérir une nouvelle flotte qui répondra à des standards internationaux (camions de nouvelle généra-

# gros paquet de mesures prioritaires

tion, moins d'émissions de CO2, nouveaux types de conteneurs pour ordures plus résistants...). Ces investissements représentent quelque 480 millions de DH, financés par les délégataires au cours de 2014. Le contrat des nouveaux entrants ira jusqu'à 2021 (soit 7 ans), le temps d'amortir le matériel acquis dont la durée de vie ne dépasse pas 7 ans. Pour faire respecter le cahier des charges, une structure dédiée (SDL) sera chargée du contrôle et suivi des délégataires. Des actions de sensibilisation sont également prévues pour faire contribuer la population à la propreté et l'hygiène.

## ■ Parc Ligue arabe: Relifing

Le plan d'urgence prévoit toute une opération de réhabilitation pour la zone verte de la Ligue arabe, l'un des rares poumons verts de la métropole. La ville est sur



le point de signer une convention avec la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement, afin de mettre en œuvre les actions de réhabilitation et débloquer le financement.

## ■ Zoo d'Aïn Sebaâ

Pour le parc zoologique d'Aïn Sebaâ, une série d'études ont été réalisées. Un nouveau zoo sera construit in situ sur une superficie globale de 10 ha. Avec des standards de dernière génération (en termes d'espèces, aménagement de l'espace...), la réhabilitation du zoo nécessite un investissement de 250 millions de DH. Le plan d'urgence a dégagé un budget de 65 millions, de manière à lancer les travaux dès cette année. Il est prévu de travailler en concertation avec la société qui exploite le zoo de Rabat pour plus de complémentarité dans l'acquisition



des animaux, espèces... Le futur zoo sera opérationnel dans 2 ans.

## ■ Circulation & signalisation: Fini les poids lourds?

Le calvaire de la circulation fera aussi l'objet d'un traitement urgent. La prochaine session du conseil de la ville (prévue le 27 février) devra adopter un arrêté pour réglementer la circulation des poids lourds en ville. Cet arrêté municipal est censé rationaliser le trafic des poids lourds à l'intérieur du périmètre urbain. Mais qu'entend-on au juste par périmètre urbain? Il est notamment prévu d'interdire l'accès à certaines zones, de programmer un horaire spécial pour ce type de véhicules dangereux. Le plan 2014 a prévu aussi des actions pour améliorer la signalisation, la sécurité, les moyens de contrôle, vidéo-surveillance.



## ■ Extension de la corniche: L'esplanade El Hank

Le plan d'urgence compte rallonger la corniche d'Anfa. Il prévoit de réaménager toute la zone située entre la Mosquée Hassan II et le quartier El Hank. Pour rappel, le foncier de cette zone-là appartient à la Sonadac. La ville a pu convaincre la Sonadac de renoncer à ses projets sur cette réserve foncière, moyennant une compensation du terrain ailleurs. Cette partie sera réaménagée en esplanade, zone de ballades... de manière à servir de prolongement de la corniche d'Aïn Diab. □



Amin RBOUB